



IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé du poste	RESPONSABLE TECHNIQUE
Fonction	TECHNICIEN
Numéro du poste	
Temps de travail du poste	37H50

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Type d'emploi	PERMANENT
Taux d'occupation	100 %
Catégorie CNRACL	SÉDENTAIRE
Groupe de fonction RIFSEEP	GB1b
Nombre de point NBI	À remplir par le Département RH
Moyens mis à disposition	MATÉRIEL INFORMATIQUE - VOITURE ASTREINTE MOBILIER DE BUREAU ET FOURNITURES ADMINISTRATIVES
Conditions d'accès au poste	À remplir par le Département RH

CADRE STATUTAIRE

FILIÈRE TECHNIQUE – CATÉGORIE B

POSITIONNEMENT DU POSTE DANS L'ORGANIGRAMME

SERVICE DES PISCINES – RESPONSABLE POLE TECHNIQUE –Responsable: LECOQ CYRILLE)

AGENT AFFECTE SUR LE POSTE

Nom	Prénom	Matricule

MISSIONS GÉNÉRALES DU POSTE

Description	Sous la responsabilité du chef de service, le responsable du pôle technique est chargé de la conduite technique et opérationnelle conformément aux normes en vigueur à la qualité des eaux de baignade et de l'air. Il gère l'ensemble des opérations de maintenance de tous corps d'état et des contrats rattachés à l'exploitation des établissements aquatiques. Il réalise le diagnostic et le contrôle des équipements relevant de toutes ces spécialités, et effectue les travaux courants se rapportant à l'entretien des bâtiments et équipements. Il participe activement à l'organisation des recherches d'économies dans la gestion des installations techniques, des produits novateurs et des protocoles. Il participe à la coordination des travaux de rénovation et au programme des travaux. Il est le responsable du suivi des registres de sécurité des deux piscines, en coordination directe avec le chef de service et le chef de service adjoint des piscines. Il coordonne le travail des personnes placées sous sa responsabilité
-------------	--

RELATIONS FONCTIONNELLES DE L'AGENT EN POSTE

Relations de travail internes	Le collectif de direction du service et du Département Sports pour Tous au sein de la Direction Générale de la Fabrique du Vivre ensemble, les directions et/ou collaborateurs des départements
Relations de travail externes	Les services ressources et administratifs rattachés au fonctionnement des établissements aquatiques, les gestionnaires et responsables administratifs de la communauté éducative, culturelle et sociétale, les entreprises et prestataires rattachés au fonctionnement des établissements aquatiques ainsi que des directions de l'Agglomération ou autres collectivités territoriales.

MISSIONS DE L'AGENT SUR LE POSTE

Description des missions	Nature du savoir
- Assurer, contrôler et organiser le suivi, la maintenance et les interventions de l'ensemble des installations techniques des établissements aquatiques	Savoir-faire
- Manager les personnels rattachés au pôle	Savoir-faire
- Planifier, anticiper, suivre et organiser le budget rattaché aux opérations techniques	Savoir-faire
- Connaître les obligations spécifiques en matière de réglementation des ERP aquatique	Savoir-faire
- Programmer et réaliser les interventions de maintenance technique, d'entretien des équipements en lien avec les départements internes et les entreprises	Savoir-faire
- Organiser la surveillance et contrôle des installations techniques de l'E.R.P	Savoir-faire
- Participer, inventer, créer l'organisation et la mise en œuvre des outils de gestion d'économie des énergies et des protocoles à mettre en œuvre	Savoir-faire
- Connaître et appliquer la réglementation en matière de qualité des eaux de baignade	Savoir-faire
- Exécuter et mettre à jour les outils de recensement des énergies et de consommation	Savoir-faire
- Savoir organiser la gestion des espaces de chimie, de stockage et livraison	Savoir-faire
- Exercer une veille juridique en matière sanitaire et de réglementation des ERP du secteur technique et aquatique	Savoir-faire
- Gérer l'assistance technique des machines et des matériels aux techniciens du secteur hygiène et entretien	Savoir-faire
- Utiliser et assurer la maintenance courante de l'outillage	Savoir-faire
- Pratiquer les diagnostics et contrôler l'ensemble des équipements	Savoir-faire
- Réaliser les travaux d'entretien courant des équipements et des installations techniques.	Savoir-faire
Organiser le suivi, le pilotage et l'exécution des registres de sécurité des établissements aquatiques et des commissions rattachées	Savoir-faire
- Piloter, suivre et organiser les contrats rattachés à l'exploitation technique des établissements en lien avec les prestataires et entreprises mandatées	Savoir-faire
- Gérer les stocks des produits d'hygiène et d'entretien du pôle administration – exploitation	Savoir-faire
- Établir des diagnostics et contrôle des équipements afin d'anticiper la gestion des installations techniques	Savoir-faire

MISSIONS DE L'AGENT SUR LE POSTE

- Suivre et organiser les travaux d'entretien courant des équipements	Savoir-faire
- Aide ponctuelle à l'organisation événementielle	Savoir-faire

COMPÉTENCES LIÉES AU POSTE

Description des compétences	Nature du savoir
- Capacité de diagnostiquer et contrôler des équipements relevant de ses spécialités	Savoir-faire
- Maîtrise des règles d'entretien de bâtiment et de réglementation des ERP, ainsi que les techniques bâtiments second-œuvre, en fonction de ses spécialités	Savoir-faire
- Connaissance des règles de sécurité, d'hygiène et d'entretien d'un bâtiment - Réglementation E.R.P	Savoir-faire
- Maîtrise de la lecture et de la compréhension d'un plan	Savoir-faire
- Consignes de sécurité - Normes sanitaires	Savoir-faire
- Maîtrise des organisations de management bienveillant	Savoir-faire
- Respect et organisation des consignes de sécurité du travail	Savoir-être
- Connaissance des techniques bâtiments seconds œuvre, en fonction de ses spécialités	Savoir-être
- Relations avec les usagers et utilisateurs	Savoir-faire
- Utilisation et maintenance courante de l'outillage	Savoir-faire
- Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels métiers (GTC, GMAO,...)	Savoir-faire
- Appropriation de l'utilisation des produits et des matériels d'entretien et matériaux	Savoir-faire
- Connaissance des techniques de fonctionnement des différents types d'outillage et matériels	Savoir-faire
- Contrôle de l'approvisionnement en matériels et produits et de gestion des stocks	Savoir-faire
- Connaissance approfondi des règles d'hygiène et de mise en œuvre des contrôles sanitaires des eaux de baignade	Savoir-faire
- Participe aux procédures du Plan d'Organisation du Sauvetage et des Secours	Savoir-faire
- Participe et fait respecter le Règlement Intérieur d'Usage des établissements	Savoir-faire
- Appliquer la réglementation des établissements recevant du public	Savoir-être
- Appliquer les règles et consignes de sécurité de travail	Savoir-être
- Sens du travail en équipe, de l'écoute, de l'observation et de la délégation	Savoir-être
- Discrétion et adaptabilité	Savoir-être
- Savoir rendre compte	Savoir-être
- Dynamisme et réactivité	Savoir-être

Autres prérequis nécessaires

Nature du savoir

Mentionner si besoin d'un diplôme

CONDITIONS DE TRAVAIL - CONTRAINTES DU POSTE

- Exposition au bruit et aux vibrations : non
- Exposition aux produits chimiques : oui

CONDITIONS DE TRAVAIL - CONTRAINTES DU POSTE

- Contraintes thermiques : non
- Contraintes posturales : non
- Manutention de charges lourdes : oui
- Utilisation de machines dangereuses : non
- Travail en hauteur : non
- Localisation : Travail au bureau auprès des 2 établissements aquatiques
- Horaires ou tranches horaires : Réguliers, avec amplitude variable, décalés en fonction des contraintes de service, grande disponibilité vis-à-vis des actions du secteur et de la variabilité des périodes saisonnières du cycle saisonnier été/hiver.
Sujétions spécifiques : Disponibilité et adaptabilité aux fonctionnements des établissements et des actions engagées
- Soutien au responsable adjoint en cas d'absence du chef de service
- Exposition au bruit et aux vibrations: non
- Exposition aux produits chimiques: oui
- Contraintes thermiques: non
- Manutention de charges lourdes: oui
- Utilisation de machines dangereuses : non
- Travail en hauteur : non
- Travail sur écran : oui
- Déplacements fréquents : oui sur les établissements en gestion au sein du service et les prestataires, sociétés et départements internes de la collectivité
- Horaires atypiques : oui
- Travail isolé, en espace confiné : oui
- Vaccination obligatoire : non
- Exposition à des situations de tension : oui
- Possibilité de télétravail : non
- Astreintes : oui
- Organiser la direction de son pôle en cas d'absence

REFERENCE RÉPERTOIRE CNFPT**Famille / Métier**

Technicien